

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 24 juin 2025

**Contact presse**  
**Dr François Blanchecotte**  
06 08 89 61 02  
president@sdbio.eu

Siège social  
11 rue de Fleurus  
75006 Paris  
Téléphone : 01 53 63 85 00 -  
Télécopie : 01 53 63 85 01.  
Email : info@sdbio.eu  
Site : www.sdbio.eu

### PAGE 1 SUR 2

Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession.

Il rassemble tous les biologistes libéraux, médecins et pharmaciens. Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes, où la profession doit faire valoir ses positions (UNPS, Les Libéraux de Santé...). Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

## Gel des revalorisations tarifaires

# Le SDBIO, solidaire des autres professions de santé libérales, appelle à une profonde réflexion sur les mécanismes conventionnels et de financement.

**Le Syndicat des biologistes (SDBIO) exprime son soutien aux professions de santé libérales qui viennent de voir leur revalorisation tarifaire gelée par l'application automatique de la loi, à la suite de la publication de l'avis du Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie.**

**Face aux défis financiers que notre système de solidarité doit affronter, le SDBIO appelle à revoir d'urgence le fond et la forme des mécanismes correctifs, qui non seulement ne correspondent plus à la réalité, mais s'avèrent totalement contre-productifs et dangereux pour l'accès aux soins de nos concitoyens.**

L'avis du Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie estime que : *« S'agissant du sous-objectif des "soins de ville", en dehors des produits de santé, l'évolution à fin avril de la plupart des postes de dépenses apparaît globalement en ligne avec la prévision, à une importante exception près : les indemnités journalières (risques maladie et accidents du travail – maladies professionnelles). »* Sa préoccupation est principalement orientée vers le déficit des établissements publics de santé. Il n'est donc ni acceptable, ni productif que les professionnels de santé libéraux paient la note par des gels de tarification. Et ce d'autant plus que la priorité de la politique de santé actuelle est le sauvetage de l'accès aux soins de premiers recours sur tout le territoire.

## Mécanisme de régulation inadapté aux défis d'aujourd'hui

Le gouvernement ne peut pas se contenter de se réfugier derrière le mécanisme « automatique » prévu par la loi. Les biologistes ont l'amer expérience d'être trop souvent régulés sur les tarifs de leurs actes pour compenser des hausses de volumes d'examen qui sont prescrits et qu'ils ne maîtrisent pas. Il est urgent de revoir les mécanismes de régulation financière afin de favoriser les actes et les missions des professionnels qui permettent une meilleure pertinence des soins. Des dépenses à certains moments du parcours de soins du patient permettent en effet de faire des économies bien supérieures sur l'ensemble de sa prise en charge. C'est une réalité qui n'est jamais prise en compte par la régulation économique et qui, pour autant, est une nécessité pour porter une véritable politique de prévention en santé que l'Assurance maladie veut étendre à grande échelle. Si ce souhait est réel, il ne peut se réaliser à travers une gestion restrictive des ressources financières à court terme.

## **Fragilisation de notre système conventionnel**

De plus, ces gels automatiques ne font que détériorer un peu plus le rapport de confiance des professionnels de santé libéraux envers les accords signés avec l'Assurance maladie. Rappelons en effet que les hausses de tarification ne sont jamais obtenues sans contreparties et concessions de la part des professions. Résultat : ces gels de tarification aboutissent à un profond sentiment de trahison, les syndicats signataires se voyant reprochés de s'être « faits prendre au piège » par l'Assurance maladie. On ne s'y prendrait pas mieux pour saper la base des syndicats responsables et constructifs pour leur profession. Notre système conventionnel ne peut qu'en sortir fragilisé. Mais c'est peut-être ce qui est recherché.

## **Une nécessaire solidarité entre les professions de santé libérales**

Enfin, cet épisode souligne combien les professions de santé libérales ont intérêt à être réellement solidaires entre elles, car elles sont en réalité toutes concernées. Les biologistes, comme les radiologues et les transporteurs sanitaires, en savent quelque chose. Le sort qui leur est réservé depuis plusieurs années n'était que les prémices du traitement qui va être appliqué à l'ensemble des professions de santé libérales.